

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu 23 décembre 2025 à 20h00 –

Etalle, le 15 décembre 2025

Le Directeur général, P.P.



Le Bourgmestre,



ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Approbation du budget communal - Exercice 2026
2. Tutelle CPAS – Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°2 / 2025 - Approbation
3. Tutelle CPAS - Budget 2026 - Approbation
4. Zone de secours Luxembourg - Fixation de la dotation communale au budget 2026
5. Fabrique d'église Saint-Antoine de Fratin - Réformation du budget 2026
6. Vivalia - Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 12 février 2026 - Approbation points inscrits à l'ordre du jour
7. Règlement - redevance sur les plaines communales, stages (para) communaux et avec partenaires extérieurs, activités ATL - Dès l'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 2027
8. Transaction relative à un litige pour l'évacuation de terres sur le terrain vendu par la Commune à Villers-sur-Semois - Approbation
9. Patrimoine - Acquisition pour cause d'utilité publique de biens immobiliers situé à Etalle, « Fergenwez » - parcelle 1801L - décision ferme - rectification
10. Extension de l'égouttage à Lenclos - Approbation des conditions et du mode de passation
11. Terre ASBL - Renouvellement de la convention pour la collecte des déchets textiles ménagers - Approbation
12. Personnel étudiant - Approbation des conditions de recrutement des étudiants pour l'année 2026
13. Information – Retour(s) courriers exécutoires de la Tutelle générale
14. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Huis clos